

RESILUX
Société Anonyme
Damstraat 4 – 9230 Wetteren
RPM Dendermonde – TVA BE 0447.354.397

INFORMATION ANNUELLE

L'information dans ce document est fournie en vertu du Titre X (les articles 65 et 66) de la Loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés (ci-après: la 'Loi Prospectus').

Ce document contient un aperçu de **toutes les informations que la SA Resilux a publié ou a rendu publique** pour satisfaire à ses obligations au regard des dispositions législatives communautaires et nationales concernant la réglementation en matière de valeurs mobilières, de droit des sociétés, d'émetteurs de valeurs mobilières et de marchés de valeurs mobilières **durant la période du 1 mai 2009 au 31 mai 2010** inclus (ci-après: la 'Période').

Ce document est repris sur le site web de la société (www.resilux.com), d'après les articles 21 et 66, § 4 de la Loi Prospectus.

Toute l'information reprise dans ce document peut être consultée sur le site web de la société (www.resilux.com), sous le titre 'Investor relations'. Les informations peuvent également être obtenues sur simple demande au siège social de la société.

La société prévient que certaines informations peuvent être obsolètes. Le contenu et la fiabilité de l'information doivent donc être interprétés à la date de publication.

1. PROSPECTUS (ET SUPPLÉMENTS DE PROSPECTUS)

La Société n'a pas publié de prospectus au cours de la Période.

2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

2.1. Assemblées générales

- procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2009
- convocation à l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2010
- convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2010

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Generalmeeting.php>

2.2. Calendrier financier

Le calendrier financier est actualisé régulièrement.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/General.php>

2.3. Statuts

La dernière coordination des statuts date du 15 mai 2009. Aucun changement à cette coordination a eu lieu dans la Période.



<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Corporate.php>

2.4. *Service financier*

Le service financier relatif aux actions Resilux NV est assuré par SA Bank Degroof.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/General.php>

2.5. *Dénominateur – structure de l'actionariat*

Le capital social de la Resilux SA est fixé à 17.183.856,00 EUR, représenté par 1.980.410 actions sans valeur nominale, représentant chacune 1/1.980.410^{ième} du capital social. A la suite de l'émission par la société d'un plan de warrants fin 2002, des warrants ayant un prix d'exercice par warrant de 65,41 EUR, dont 11.289 sont encore en cours, exerçables jusqu'en octobre 2010, ont été attribués au personnel de Resilux NV.

Le plus récents changements à la structure de l'actionariat de la société (qui datent du 6 mai 2010) sont publiés sur le site web de la société.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/General.php>

2.6. *Modification des droits attachés aux titres*

Non applicable dans la Période.

2.7. *Nouvelles émissions d'emprunts*

Non applicable dans la Période.

2.8. *Information des procurations*

- procuration permettant la participation à l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2010
- procuration permettant la participation à l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2010

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Generalmeeting.php>

3. RAPPORTS SPÉCIAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PROJETS DE MODIFICATION DES STATUTS

3.1. *Rapports spéciaux du conseil d'administration*

Non applicable dans la Période.

3.2. *Projets de modification des statuts*

Non applicable dans la Période.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Generalmeeting.php>

4. COMMUNIQUÉES DE PRESSE

- | | |
|--------------------|---|
| - Le 24 juin 2009 | Remboursement de l'emprunt et rachat des warrants |
| - Le 27 août 2009 | Résultats 1 ^{er} semestre 2009 |
| - Le 17 mars 2010 | Résultats annuels 2009 |
| - Le 27 avril 2010 | (Re)nomination d' administrateurs |



- Le 26 mai 2010 Déclaration de transparence
- Le 27 mai 2010 Paiement du dividende 2009
- Le 28 mai 2010 Annulation des warrants Compagnie du Bois Sauvage

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Pressreleases.php>

5. INFORMATION FINANCIÈRE PÉRIODIQUE

5.1. Rapport financier annuel

- Rapport annuel 2009 (y compris les comptes annuels consolidés 2009, le rapport consolidé 2009 du Conseil d'Administration, le rapport consolidé 2009 du Commissaire et les comptes annuels statutaires abrégés 2009 de Resilux SA)

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Annualreports.php>

5.2. Rapport financier semestriel

- Rapport financier semestriel 2009

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Halfyearlyreports.php>

5.3. Déclarations intermédiaires

- Déclaration intermédiaire du 14 mai 2009
- Déclaration intermédiaire du 13 novembre 2009
- Déclaration intermédiaire du 12 mai 2010

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Intermediate.php>

5.4. Comptes annuels statutaires et rapports y afférents

- Comptes annuels 2009
- Rapport du Conseil d'Administration 2009
- Rapport du Commissaire 2009

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Statutory.php>

6. DÉCLARATIONS DE TRANSPARENCE

- Déclaration de transparence, reçue le 12 mai 2010 (suite à une transaction le 6 mai 2010).

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/General.php>

7. CORPORATE GOVERNANCE

La charte de corporate governance est momentanément en révision suite à l'application du Code Corporate Governance 2009 et sera publiée au plus vite possible sur le site web de la société.

8. DIVERS



8.1. *Déclarations conformément à l'article 74, § 7 de la Loi du 1 avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition*

- La société n'a pas reçu de nouvelles déclarations au cours de la Période.

8.2. *Publication des opérations des dirigeants conformément à la Loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers*

En ce qui concerne les transactions relative aux actions de la SA Resilux au sens de la Loi du 2 août 2002, la SA Resilux réfère à la publication sur le site web de la CBFA.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/General.php>

<http://www.cbfa.be/nl/fm/mm/ist/dBeginFrmInsTrans.asp>

8.3. *Publications aux Annexes du Moniteur belge*

- Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2009 (Annexes aux Moniteur belge du 10 juin 2009)

http://www.ejustice.just.fgov.be/tsv_pub/tsv_sum_a_n.htm